

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE
ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT
CENTRE INTERNATIONAL POUR LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS RELATIFS AUX
INVESTISSEMENTS
AGENCE MULTILATÉRALE DE GARANTIE DES INVESTISSEMENTS

J

Communiqué de presse n° 4 (F)

29 septembre 2002

Rapport au Conseil des gouverneurs de M. **GORDON BROWN**,
Président du Comité monétaire et financier international
du Conseil des gouverneurs
en séance plénière

**Rapport au Conseil des gouverneurs de M. Gordon Brown,
Président du Comité monétaire et financier international
du Conseil des gouverneurs
en séance plénière**

Le Comité monétaire et financier international, représentant 183 pays du monde entier, s'est réuni à Washington ce week-end, conscient des risques qui pèsent sur l'économie mondiale, mais résolu à affirmer notre volonté commune d'agir.

Le Comité a noté que, grâce en partie à la réaction vigoureuse de l'ensemble de la communauté internationale, la reprise semble se poursuivre, encore qu'à un rythme plus lent qu'on ne s'y attendait plus tôt dans l'année. Et cela ne doit susciter ni un pessimisme injustifié ni une complaisance inacceptable.

À la ferme volonté commune d'agir s'ajoute la conviction qu'il est essentiel d'œuvrer ensemble pour préserver la stabilité et la croissance de l'économie mondiale. Et tout en restant vigilants face aux risques et défis qui se profilent, nous avons défini notre démarche commune et reconnu la nécessité d'être prêts à agir si les risques se matérialisent.

Nous sommes en premier lieu convenus de ce que chaque continent doit faire pour contribuer à cet effort commun :

- aux États-Unis, des actions sont en cours pour améliorer le gouvernement, la comptabilité et l'audit des entreprises;
- en Europe, les réformes des marchés du travail et des produits en particulier doivent être poursuivies;
- au Japon, la restructuration des banques et des entreprises doit être poursuivie avec vigueur.

Conscients de notre interdépendance, nous sommes plus que jamais convaincus que la croissance économique ne peut être assurée que si chaque pays prend les mesures qui s'imposent.

Toutes les nations et toutes les régions du monde doivent donc participer à l'effort commun.

Et il en va de même pour les institutions internationales. Nous sommes convenus de la nécessité de renforcer les mécanismes de prévention et de résolution des crises.

- Pour le volet prévention, dans le cadre d'un vaste effort pour promouvoir une plus grande transparence, nous avons noté les progrès considérables accomplis dans l'adoption de codes et normes et décidé qu'il est nécessaire de les intégrer davantage dans la surveillance qu'exerce le FMI. Nous avons souligné en particulier qu'il importe de renforcer les normes et principes de gouvernement, de

comptabilité et d'audit des entreprises, ainsi que les pratiques nationales en la matière;

- Pour la résolution des crises, nous pensons qu'il faut poursuivre une double approche :
 - nous avons encouragé la communauté officielle, le secteur privé et les émetteurs de dette souveraine à continuer d'unir leurs efforts pour élaborer des clauses types d'action collective;
 - nous avons appelé le FMI à formuler une proposition concrète visant à établir un mécanisme légal et réglementaire de restructuration de la dette souveraine.

Les membres du Comité partagent la conviction qu'en cette période de redressement économique, la nécessité de remodeler l'économie mondiale — pour faire en sorte que tous les pays partagent les bienfaits de la mondialisation — s'impose désormais de façon plus impérieuse et urgente que jamais.

Cette vision commune s'incarne dans les objectifs de développement du Millénaire, qui sont notamment de réduire de moitié la pauvreté dans le monde et de garantir une éducation primaire à tous les enfants, à l'horizon 2015.

Nous avons réaffirmé notre attachement à la cause commune tout au long de cette année 2002 : à Monterrey en mars, aux réunions du G-7 au Canada, et à Johannesburg le mois dernier.

Mais nous reconnaissons aussi qu'après le temps des promesses doit venir le temps des réalisations tangibles.

Il n'y a pas de place pour l'acceptation passive. Il importe désormais de s'employer activement à mettre en oeuvre le programme d'action convenu.

Nous devons faire la preuve que la mondialisation est au service de tous les pays, riches et pauvres.

À cette fin, il faudra forger un nouveau pacte d'alliance pour le développement entre les pays développés et les pays en développement :

- les pays en développement s'attachant à mettre en place des politiques saines et des institutions solides, et une bonne gouvernance;
- les pays développés s'employant à ouvrir leurs marchés, à alléger davantage la dette de pays pauvres et à améliorer radicalement l'aide aux programmes de lutte contre la pauvreté, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation.

Nous avons réaffirmé en particulier l'engagement de financer pleinement l'initiative en faveur des PPTE, pour aider les pays à sortir de façon durable d'un endettement intenable, et notre volonté de faire davantage pour aider les PPTE et les autres pays à faible revenu confrontés à des actions en justice des créanciers qui refusent d'alléger leur dette.

Notant que le déficit de financement du Fonds fiduciaire PPTE pourrait atteindre 1 milliard de dollars, nous avons appelé les gouvernements des bailleurs de fonds à prendre des engagements fermes et à faire des contributions d'urgence. Et j'ai le plaisir d'annoncer que quinze pays ont formulé des engagements ces derniers jours; je suis convaincu que d'autres suivront bientôt cet exemple.

Nous notons avec satisfaction un progrès considérable en ce qui concerne le volume de l'aide au développement. Grâce aux contributions annoncées par les États-Unis et par l'Union européenne à Monterrey, l'aide publique représentera 12 milliards de dollars de plus chaque année. C'est un tournant historique, après des années de déclin.

Mais nous avons conscience qu'il est urgent de chercher des moyens d'exploiter au mieux ces ressources — en améliorant l'efficacité de l'aide et en mobilisant d'autres concours.

Ces nouveaux concours et ces ressources libérées grâce à l'allègement de la dette doivent aller en priorité à l'éducation et à la santé.

Les pays en développement devront remplir leur part du contrat en s'attachant à améliorer l'éducation et la santé publiques et à faire reculer la pauvreté et en démontrant que l'aide publique et les dons sont correctement et efficacement employés.

Il est essentiel d'accomplir des progrès tangibles et, maintenant que les orientations sont définies, de régler les détails de leur mise en oeuvre.

Nous tenons nos réunions sur fond d'incertitudes économiques, mais l'avenir offre des possibilités de progrès sans précédent.

Une vision commune s'est dégagée, celle d'un monde de plus en plus interdépendant, où chacun peut prospérer si chacun s'acquitte de ses obligations pour faire évoluer les choses.

Réaffirmant notre volonté commune de réforme économique et notre détermination à mettre en place un nouveau pacte d'alliance pour le développement, nous restons résolus à lutter pour la justice dans le monde entier, en reconnaissant que la prospérité est indivisible et, pour être durable, doit être partagée.